

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 158

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257768>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui ont rejeté la loi à une majorité écrasante. *Mer wänd d' Wiber nüd* (nous ne voulons pas de femmes) avait dit un conseiller d'Etat au sein de l'assemblée, et en effet la preuve en est donnée.

A quoi bon, dès lors, toute l'activité fiévreuse du Comité d'action, qui s'était formé des représentants de tous les partis pour défendre et faire avancer la cause commune des femmes? — un idéal qui restera à jamais une utopie d'après les expériences faites sous ce rapport — à quoi bon toute la propagande sous forme de conférences par des conférenciers éminents (je pense entre autre à notre chère présidente de l'A. S. S. F.), d'articles de journaux, d'affiches et de cartes postales? Notre affiche pourtant semblait devoir parler au cœur de tout passant, qui représentait une femme au visage pensif et sérieux, déposant un bulletin de vote en faveur de l'enfant abandonné qui se blottit contre elle en cherchant sa protection. Le peintre bien connu, Dora Hauth, est l'auteur de ce groupe touchant dans sa simplicité.

Puisque tous ces efforts ont abouti à un si piètre résultat, il faut en chercher les causes. En voilà quelques-unes : en premier lieu le moment de la votation était fort mal choisi, trop près du grand échec d'il y a trois ans, quand le suffrage féminin intégral fut rejeté par 5% des votants. Nous avions beau dire qu'il ne s'agissait cette fois-ci que de droits très restreints — on avait peur de la brèche ainsi faite, qui aurait ouvert l'accès à d'autres droits, et qui aurait mis en danger le home heureux et ensoleillé que tant de femmes rêvent sans y avoir jamais accès.

Puis il n'est que trop vrai que les gens se lassent de voter — il n'y avait pas moins de huit lois soumises au scrutin dimanche — et en sont arrivés à une phrase où beaucoup d'entre eux disent *non*, de quoi que ce soit qu'il s'agisse. De plus, en suite de la crise économique, on a une peur affreuse de tout ce qui pourrait augmenter la bureaucratie et les charges de l'Etat. Enfin, les partis bourgeois craignent de renforcer démesurément les partis socialiste et communiste en donnant le droit de vote aux femmes.

Tout ceci montre que les obstacles que nous avons rencontrés sont plutôt d'ordre opportuniste, et pourront donc être écartés petit à petit, si nous réussissons à grouper toutes les femmes derrière nous. Mais aussi longtemps que nous aurons à combattre

bouches inutiles ; les employés, auxquels les directeurs de l'hôtel entendent mesurer la nourriture, se révoltent et mettent le feu à l'immeuble. Alors, devant l'impossibilité de sauver ces gens dépravés, nos excursionnistes déçus et navrés reprennent le chemin du vallon de Susanfe, où les attendent leurs familles et d'où sortira une humanité nouvelle régénérée par l'amour et l'entr'aide.

Telle est, en raccourci, la trame du *Nouveau Déluge*. En le lisant, je ne pouvais m'empêcher de songer, d'une part à *Suzanne et le Pacifique* de Giraudoux, — histoire d'une jeune fille abandonnée seule sur une île déserte du Pacifique et qui cherche à ne pas laisser se désagréger entièrement sa personnalité de femme civilisée — et d'autre part à l'*Île Déserte* de Jaques Chenevière. Je pensais à ce dernier ouvrage surtout, car il y a entre le *Nouveau Déluge* et lui un grand point de ressemblance : dans l'une et l'autre de ces aventures, il est question de gens mondains appelés à vivre la vie rude, mais normale, de l'homme primitif. Or, si mes souvenirs ne me trahissent pas, Eve-Marie de l'*Île Déserte* fait son apprentissage, non sans peine il est vrai, mais d'une façon relativement rapide et surtout radicale : comme des écailles se détachant successivement, on voit tomber l'un après l'autre tous ses préjugés sociaux. Dans le *Nouveau Déluge* par contre, — est-ce

en vain l'indifférence, la tiédeur, voire même l'hostilité d'un grand nombre de femmes, nous irons d'un échec à l'autre, et même les hommes les plus éclairés viendront en vain à notre aide. C'est ce que nous a appris cette dernière votation — donc au travail — en avant!

Zurich, le 18 février 1923.

M. M.

Derci, Delà...

Le Gartenhof de Zurich.

Toutes, ou à peu près, nous avons visité le local de la *Frauenzentrale* de Zurich, admiré son installation élégante et son exposition de travaux féminins. Mais lesquelles d'entre nous connaissent le *Gartenhof*, fondé par cette même organisation dans un des quartiers ouvriers de la grande ville industrielle? Ce « foyer familial » — il est difficile de traduire autrement le terme de « Familienhort » — est destiné à offrir un lieu de réunion aux mères, aux jeunes filles et aux enfants des environs. Plus de 6000 personnes ont suivi les cours donnés pendant la dernière année. Si beaucoup de mères de famille ont pu profiter de cet enseignement ou se consacrer sous une direction compétente à des travaux de couture ou de raccordage, c'est qu'elles avaient l'esprit en repos et savaient leurs enfants bien surveillés et occupés tout auprès à jouer, à faire leurs devoirs d'école, ou à se livrer aux travaux du ménage. En effet, filles et garçons sont initiés à la cuisine, au nettoyage des appartements, à l'entretien de leurs habits. Ces connaissances leur seront d'autant plus précieuses qu'ils seront appelés à gagner leur vie dès leur sortie de l'école et que la plupart entreront dans l'industrie.

Le Club de Jeunes Filles, qui a son siège au *Gartenhof*, offre aux jeunes travailleuses de joyeuses réunions et l'occasion de s'instruire par des lectures, des discussions, des visites de musées et des excursions en commun. En les soustrayant ainsi à l'influence déleterie de la rue, on cherche en même temps à renforcer leur sentiment de famille et à les former pour leur tâche future.

C. H.

(Extrait de la *Nouvelle Gazette de Zurich*.)

La lutte contre l'immoralité et le suffrage.

Nos villes romandes ont entendu la semaine dernière la parole puissante et énergique de l'inlassable lutteur contre l'immoralité publique qu'est M. Pourésy, agent général de la Ligue française. A Lausanne, au cours de la discussion, Mme Girardet-Vielle lui ayant reproché de ne pas avoir mentionné le vote des femmes comme un des moyens essentiels de lutter contre la marée montante de la pornographie, M. Pourésy répondit immédiatement par une profession de foi suffragiste, qu'il a d'ailleurs répétée à Genève. Et, enfin, il nous a nettement déclaré — ce qui n'avait rien pour étonner ceux qui lisent

parce que les rescapés sont plus nombreux et qu'ils ne cessent donc pas de former une société humaine? — l'atmosphère mondaine ne se dissipe guère et jure étrangement avec la grande calamité qui vient de submerger le monde. Il y a là un contraste voulu par l'auteur, mais que, pour ma part, j'aurais préféré moins accentué. Voyez plutôt. A Susanfe, Eva, la fiancée, a appris à connaître le véritable amour : « Eva regarda Max et sourit. Où donc était son âme distraite de jeune fille trop heureuse? Elle savait maintenant que l'amour réclame la solitude et le silence : il se révèle alors avec sa figure secrète, ses accents qui se multiplient à l'infini... sur leur vie dépouillée, une lumière magnifique s'épandait, plus radieuse d'être l'unique lumière ». Pourtant, dans la maison qu'a construite son fiancé et qui sera leur demeure conjugale, pauvre cabane en bois parée de peaux de chèvres, Max a préparé une tablette pour les objets du nécessaire de la jeune fille, et celle-ci à la veille du mariage, contemplant cette tablette, sourit au milieu de ses larmes : « les menus outils d'ivoire et d'argent, les brosses, la petite glace lui étaient chers... derniers vestiges de jadis... — Je vous remercie, dit-elle, ils feront très bien là? ». M'est avis qu'Eva a bien à faire encore pour apprendre la vie simple!

Le *Nouveau Déluge* est une tentative intéressante ; la conception de l'œuvre a de l'audace et de la grandeur. A être traité

son vaillant organe, le *Relèvement social*, qu'il était convaincu que, si les femmes votaient, toute cette boue, toute cette lie qu'il venait de stigmatiser avec flamme, serait balayée du coup. « Et je ne vous le dis pas pour vous faire plaisir ! » a-t-il ajouté...

Conférences féminines.

On a entendu l'autre soir, dans la série des conférences officiellement organisées par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève, la voix d'une femme: celle de M^{me} Pauline Long, qui a parlé avec charme et compétence d'un sujet de musicographie: *La Jeunesse de Grétry*.

Et M^{me} Lina Bögli, l'intrépide exploratrice, que ses livres *En avant!* et *Toujours en avant!* ont fait connaître d'un cercle étendu de lecteurs, a entretenu avec verve son auditoire de ses voyages à travers la Sibérie et le Japon. Cette séance avait été organisée par la Section genevoise de la Ligue suisse des Femmes alpinistes.

Les tâches sociales de l'après-guerre.

On nous prie d'annoncer la conférence que fera sur ce sujet, le 2 mars au soir, à la Salle Centrale (Genève), M. Paul Passy, l'éminent économiste français. M. Passy examinera les responsabilités et les devoirs sociaux de l'heure actuelle.

Un anniversaire.

La Tchéco-Slovaquie vient de célébrer le 60^{me} anniversaire d'une de ses femmes écrivains les plus connues, qui fut en même temps un des chefs du mouvement féministe. Nos lecteurs de la première heure se rappellent certainement le nom de M^{me} Vikova-Kuneticka, qui fut, dès 1902, la première femme élue à la Diète de Bohème — en un temps où il n'était certes pas plus question de Tchéco-Slovaquie libre que de suffrage féminin intégral ! M^{me} Vikova-Kuneticka avait débuté, à la fois, dans les lettres et le féminisme, par un roman, *Révolte*, qui souleva des discussions passionnées, et dans lequel elle travaillait à libérer la femme de l'égoïsme masculin qui ne voyait en elle qu'une jolie poupee, à réveiller le sentiment de dignité féminine chez ses compatriotes, en appelant la femme à collaborer avec l'homme en égale, et non pas à lui servir de jouet en inférieure.

Nous nous associons de toutes nos plus chaudes félicitations aux témoignages de reconnaissance et aux éloges qui ont été décernés à la vaillante pionnière.

Les femmes et la chose publique

Chronique parlementaire fédérale

Le sujet qui a occupé le plus du temps et suscité les plus longs débats au cours de la session de janvier des Chambres fédérales a été l'initiative sur les tarifs douaniers. Nous aurions

davantage en épopee, le récit eût gagné en ampleur; l'auteur n'a pas su se défaire entièrement de ses habitudes de romancière; nous aimerais moins de détails, plus de raccourci; tout cela aurait pu être peint d'une brosse plus vigoureuse, à plus larges traits; l'Océan meurtrier pourrait être plus grand encore, plus redoutable, plus majestueux, et les hommes par contre plus petits, plus effacés. Pour cela, il eût fallu mettre le cataclysme au premier plan, de telle sorte qu'il ne fût plus seulement le prétexte à toute l'histoire, le point de départ initial, mais le sujet lui-même. Cela nous aurait sûrement valu encore quelques-unes de ces belles descriptions de montagne dont M^{me} Noëlle Roger a fleuri son livre.

* * *

Des hauteurs glacées de la Suisse, passons aux chauds paysages de cette fantaisie orientale sur un thème mauresque qui s'intitule *La Fille des Pachas*¹. Une fille de pachas s'éprend d'un jeune officier juif. Les circonstances font découvrir que la mère du jeune homme, célèbre cantatrice, avait été, en son temps et à l'insu de tous, la maîtresse du père de la jeune fille. Ainsi l'amour des pères descend sur les enfants; les deux amoureux obéissent à une fatalité de famille qui pèse sur eux

aimé à en parler en détail dès aujourd'hui, mais puisque les électeurs masculins seront appelés à se prononcer à cet égard les 14 et 15 avril prochain, nous réservons pour ce moment-là, et l'exposé de la question, et les réflexions que nous aurons à présenter aux futures électrices.

Parmi les autres sujets dont nos législateurs se sont occupés, citons d'abord la loi sur les communications postales, qui doit régulariser légalement l'anarchie qui règne dans nos taxes majorées et l'organisation de nos services. Quelques représentants de la petite presse ont fait voter, contre le vœu de M. Haab, la décision d'abaisser de 1 centime et demi à 1 centime la taxe des journaux pesant moins de 50 grammes. Nous toutes, lectrices du « *Mouvement* » en serions ravies pour notre petit journal — mais une seule Chambre ne fait pas une loi, et sur ce point il y a divergence avec la Chambre Haute. Il en est de même pour l'abolition de la franchise de port dont les représentants gouvernementaux ne veulent pas entendre parler et qui a passé à une faible majorité au National. La franchise de port serait maintenue pour les militaires, mais serait abolie pour les députés, les affaires officielles cantonales, scolaires et d'assistance. La Confédération offre de payer aux cantons un million par an pour compenser les dépenses supplémentaires qui leur seront occasionnées par cette abrogation.

Une motion Maillefer au National et une motion Brügger aux Etats se sont rencontrées pour demander de parer à l'excès d'initiatives populaires dont souffre notre vie politique. Cela entraîne de grosses dépenses, une agitation perpétuelle et une lassitude des électeurs à remplir leur devoir de citoyens. (Si on faisait voter les femmes à tour de rôle ?) Les motionnaires n'ont pas compris que ce sont des temps exceptionnels qui créent des situations exceptionnelles, et qu'un peuple énervé par des mesures et des influences les plus diverses éprouve un besoin spécial de manifester et « d'aider à gouverner » — on sait que les bébés les plus sages crient pendant la dentition ! M. Motta a répondu avec beaucoup de bon sens que le droit d'initiative est un des joyaux de notre démocratie, une soupape, de sûreté pour l'opinion publique, et que ce serait une grave erreur de s'y attaquer; une révision pourrait tout au plus porter sur des questions de forme. Il est heureux que le repré-

et qui fera leur perte. Etrange récit, chaud et coloré, plein de volupté et de mort.

L'Epreuve du Fils, de Camille Mayran¹ — une nièce de Taine — a plus de tenue et bien plus de valeur que la fantaisie d'Elissa Rhaïs. Il s'agit des troubles de conscience d'un jeune abbé, fils de paysans, qui ne trouve pas la paix de l'âme dans son ministère. Son père est mort, victime de l'alcoolisme dans lequel il avait sombré après que sa femme l'eût abandonné pour un autre. L'état du jeune abbé et ses fonctions lui interdisent tout rapport avec cette mère déchue. Mais, songe-t-il, à quoi bon sauver toutes les âmes du monde, s'il ne peut sauver celle de sa mère ? N'est-ce pas par elle qu'il devrait commencer ? Après de longues luttes intérieures, l'abbé Morlat finit par comprendre la grande loi d'amour du pardon des offenses : il renonce à son ministère d'abbé, se charge d'un professorat de latin dans un séminaire et, désormais en mesure de gagner la vie de deux personnes, recueille sa mère chez lui pour lui refaire un intérieur. *L'Epreuve du Fils* est un beau livre, un peu gris comme est grise l'âme qu'il dépeint et dont il nous montre toute la souffrance secrète, toutes les luttes et les hésitations, mais une œuvre de pensée et de cœur.

¹ par Elissa Rhaïs.

¹ Paris, Plon 1922. Prix de littérature spiritualiste.